

Un incendie détruit un appartement à la rue de la Poste

FULLY Un incendie s'est déclaré à Fully hier matin. Trois personnes ont été incommodées par la fumée et transportées à l'hôpital.

«Quand j'ai ouvert les stores de mon appartement, j'ai vu les flammes et la fumée noire, ça m'a choquée!» Pakize, habitante du centre de Fully, se souviendra longtemps de ce lundi matin 30 juillet. Dans le complexe de Charmot situé à la rue de la Poste, un incendie s'est déclaré aux environs de 10 h 20. Selon la police cantonale, le feu a pris dans un appartement avant de se propager à la toiture. François Pellouchoud, propriétaire d'une entreprise d'électricité proche du sinistre, témoigne. «Dans un premier temps, le feu

semblait avoir été vite maîtrisé, mais il a redoublé quand les flammes se sont propagées à l'isolation sous la toiture. Bien que notre commerce soit proche du bâtiment, nous nous sommes sentis en sécurité car les pompiers sont intervenus très rapidement avec d'importants moyens.»

Pas de blessé grave

Vers midi, quelques curieux filmaient le travail des pompiers qui œuvraient dans un gros nuage gris. «C'est la première fois que je vois ça de si près, c'est impressionnant», a

déclaré une passante. L'imposant dégagement de fumée s'est étendu jusque dans les rues du village et a poussé la plupart des habitants et des commerçants à se cloîtrer. L'incident s'est heureusement révélé plus spectaculaire que grave en termes humains. Aucun blessé grave n'est à déplorer. Une personne et un chien ont pu rapidement être évacués de l'appartement en feu. «Au total, trois personnes ont été incommodées par la fumée et transportées à l'hôpital. Un pompier a par ailleurs souffert d'un coup de chaleur,

détaille Stève Léger, porte-parole de la police cantonale. Devant l'ampleur de l'incendie, les pompiers de Fully ont appelé leurs collègues de Martigny et le CSI des Deux-Rives en renfort. «Un tel feu en plein village est assez rare. Tout de suite, nous avons préféré appeler du renfort plutôt que de nous laisser dépasser par les événements», déclare Ludovic Mayor, chef d'intervention. Soixante-six pompiers ont ainsi combattu les flammes entre 10 h 20 et 13 heures. La police municipale de Fully, avec l'aide de la police des Deux-Rives et de la



Le brasier qui s'est propagé à la toiture a été maîtrisé vers 14 h 30.

TÉMOIN LECTEUR

police cantonale, ont quant à elles rapidement bouclé le secteur et évacué une partie du complexe immobilier abritant des commerces et des appartements. Le feu a été maîtrisé vers 14 h 30. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes du sinistre. **DV ET SD**

Un gypaète de bronze qui ne laisse pas le président de marbre

AYENT C'était un rêve de Marco Aymon, une statue d'un gypaète sera installée demain au Pas de Maimbré.

PAR NOEMIE.FOURNIER@LENOUVELLISTE.CH

On appelle ça un coup de cœur. Celui de Marco Aymon pour le gypaète barbu. Celui d'un président de commune pour un oiseau. «Je me suis pris de passion pour lui il y a quelques années», confie le chef de l'exécutif ayentôt. Fasciné par le vol du vautour, majestueux, à grande vitesse, «sans un seul coup d'aile», l'homme matérialise aujourd'hui sa passion. L'idée lui trottait dans la tête depuis quelque temps. Voilà qu'elle se concrétise. En marge des festivités nationales, un gypaète de bronze grandeur nature sera dévoilé le 1er août à Anzère.

Observé tous les jours d'hiver dans les airs

«Le gypaète est un emblème de la région», poursuit Marco Aymon. «Pas un jour d'hiver sans qu'il ne passe au-dessus de vos têtes.» Un constat confirmé par François Biollaz, responsable du Réseau gypaète Suisse occidentale. «Historiquement, on associait plutôt le gypaète à Derborence», précise le biologiste. «Mais un couple est bel et bien en train de s'installer à Anzère.»

Le gypaète survole ainsi le secteur. «Ce n'est pas non plus un zoo mais une heure ou deux de patience suffisent pour avoir une bonne chance de l'observer.» L'éventualité est réduite en été où le territoire du volatile s'étend sur 600 km². Débarqué du côté d'Anzère en automne 2016, le couple ne s'est pas encore installé de manière définitive. «Cela prend du temps», explique François

Biollaz. «La priorité des gypaètes est l'offre en nourriture, composée essentiellement de carcasses de chamois et de bouquetins. Et puis ces oiseaux recherchent aussi la tranquillité.» Les alentours du Pas de Maimbré répondent à tous les critères. Le couple serait dès lors le sixième à s'installer en terres valaisannes.

Une statue qui ravive des cicatrices

Si la démarche de Marco Aymon est spontanée, passionnée, elle réveille néanmoins un triste épisode de l'histoire de la région. Dans la mémoire collective, difficile en effet d'associer les termes «gypaète» et «Ayent» sans penser au tir de la femelle Republic V par un chasseur du coin. L'affaire défraya la chronique des semaines durant. Du tir à la naturalisation de l'oiseau. De son entrée au musée naturel au jugement du chasseur, condamné à dix jours de prison avec sursis et décédé depuis. Vingt ans après les faits, certaines voix dans la commune jugent ainsi l'édification d'une telle statue quelque peu maladroite. Et la double lecture du symbole inévitable. Mais le président de la commune s'en défend.

«Ce bronze n'a aucun lien avec cette dramatique affaire, mon intention n'est en rien provocante et je n'ai pas du tout envie de ressasser une histoire vieille de deux décennies.» Bien loin de toutes ces considérations, Marco Aymon espère davantage faire connaître le volatile et sensibiliser les gens à son espèce.



Marco Aymon, président de la commune d'Ayent, scrute le ciel à la recherche du gypaète. SACHA BITTEL

Baptême de l'air le 1er août

Une espèce qui connaîtra dès samedi un nouvel individu aux reflets d'or. Le bronze, de quelque 2 m 80 d'envergure, sera posté devant le restaurant du Pas de Maimbré. «Grâce à un système novateur, il pourra même voler et tourner gracieusement au vent», s'impatiente Marco Aymon. Mercredi, il prendra son

baptême de l'air avec Géraldine Fasnacht, surnommée la femme-oiseau.

Une occasion de sensibiliser les gens

Un panneau explicatif dédié au gypaète sera de plus affiché non loin de la statue. «Afin de rappeler qu'il faut absolument éviter de s'approcher à moins de 500 m du nid et que le nourrissage artificiel est dé-

fendu pour éviter que le gypaète ne s'habitue à être nourri par l'homme», précise François Biollaz, heureux qu'une occasion de sensibiliser les gens à cette espèce soit présentée. Le gypaète de bronze requiert quant à lui moins de prescriptions. Rien qu'à l'imaginer virevolter dans les airs, Marco Aymon en perd son latin. «Ah je vous jure, il en jette.»

Un gypaète barbu abattu



La démarche spontanée de Marco Aymon réveille un triste épisode datant d'il y a vingt ans... **NF**